Livret d'Accueil CAMPUS Corsic'agri

2026

A l'attention des apprenants

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana, 650, route de Porettone 20290 BORGO
Tel : 04.95.30.02.31
www.campuscorsicagri.fr
Mars 2025

Bienvenue sur le CAMPUS CORSIC'AGRI Borgo Marana

Le livret d'accueil symbolise votre première étape d'intégration au sein du centre.

Ce guide est destiné à vous présenter votre nouvelle structure d'accueil, les éléments utiles et pratiques pour faciliter vos démarches, vos missions en tant que stagiaires et apprentis, et certains aspects de réglementation.

Les équipes pédagogiques, l'ensemble du personnel administratif et la Direction du CFA/CFPPA vous accueillent avec le souhait de vous faire partager leurs savoirs et savoir-faire.
Une démarche d'amélioration continue de la qualité des formations et de l'accueil des stagiaires vous accompagnera sur l'ensemble du parcours afin de favoriser sa réussite.

Parce que notre environnement technique et réglementaire évolue en permanence et fort de notre expérience, nous avons choisi de développer un espace pédagogique qui prenne en compte vos besoins et qui soit proche des réalités de la profession.

Présentation du site

L'EPLEFPA

Créé en 1962 à proximité de la ville de Bastia, l'établissement devient collège agricole en 1969 puis Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole en 1979. Sur la volonté conjointe du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire et de la Collectivité Territoriale de Corse, l'établissement est transféré en 1991 sur la commune de Borgo et implanté sur un domaine de 43 ha.

L'établissement Public Local de Borgo-Marana est constitué de 4 centres : le lycée agricole, le Centre de Formation d'Apprentis Agricoles (CFA Agricole), le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion de Promotion Agricole (CFPPA) et l'exploitation agricole

Le CFA/CFPPA

Le Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricoles (CFPPA) ainsi que le Centre de Formation d'Apprentis Agricole (CFA Agricole) assurent des formations professionnelles continue et par apprentissage depuis plus de 40 ans, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Depuis octobre 2021, le CFAA et le CFPPA sont certifiés Qualiopi et Qualiformagri.

Ils répondent ainsi aux besoins de formation et de développement des compétences des individus, des entreprises et des collectivités sur toute la Corse, dans des domaines d'interventions diversifiés.
Ils proposent des formations diplômantes, des blocs de compétences, des formations professionnalisantes et qualifiantes, de l'accompagnement VAE.

Plan de l'établissement

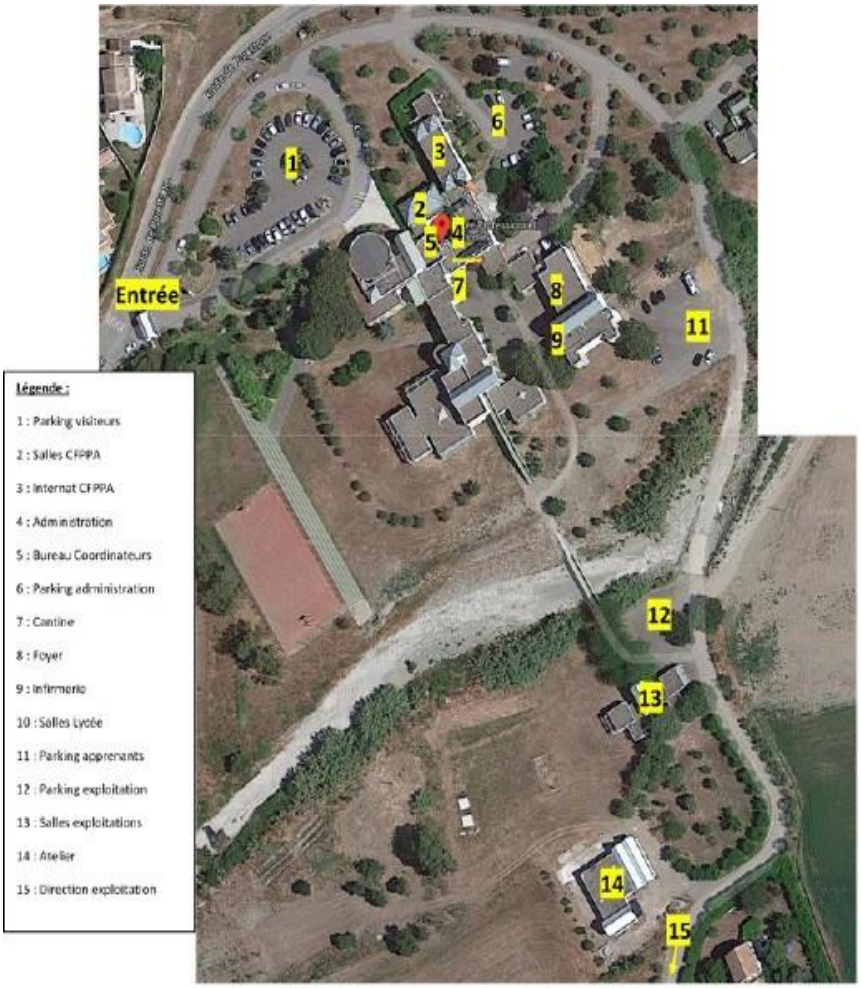

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana, 650, route de Porettone 20290 BORGO
Tel : 04.95.30.02.31
www.campuscorsicagri.fr
Mars 2025

La vie au campus

Centre de Documentation et d'Information

Le CDI est animé par Madame Isabelle PEINAUD, professeur-documentaliste.
Il comprend un espace documentaire, une banque de prêt avec postes informatiques et une salle multimédia équipée de postes informatiques en réseau.
Vous y trouverez un fond documentaire spécialisé dans les filières enseignées dans l'établissement, mais également plus de 7000 autres ouvrages dont romans, bandes dessinées. Ainsi que, cassettes, diapositives, CD-Rom, DVD et périodiques auxquels l'établissement est abonné.
Le CDI accueille l'ensemble des apprenants (élèves, stagiaires et apprentis) du lundi au vendredi.
Le règlement intérieur du CDI, qui en précise notamment toutes les modalités d'utilisation, est distribué pour chaque apprenant à leur entrée en formation.
Les horaires d'ouverture sont consultables à l'entrée du CDI.

ALESA (Association des lycéens, étudiants, stagiaires et apprentis)

L'association est gérée par un conseil d'administration composé d'apprenants élus qui ont la responsabilité de la gestion de leur association. Les apprenants sont accompagnés dans leurs projets par les enseignants d'Education Socioculturelle et les animateurs culturels.
L'association coordonne et anime différents clubs (ciné-club, foot, musculation, activités en extérieur…) pour ses adhérents. Elle organise des soirées dans l'année et peut également proposer des sorties le mercredi après-midi.
L'ALESA gère en partie le foyer socio-culturel. Lieu de détente et d'animation, il est doté d'un bar où sont servies des boissons fraiches (non alcoolisées) et chaudes. Il est également équipé de baby-foot et d'une télévision grand écran. Spécialement apprécié des internes pour sa convivialité, il est ouvert à tous : apprenants et personnels, administratifs et enseignants. Lieu de rencontre intergénérationnel, il permet aussi aux plus jeunes de rencontrer des adultes expérimentés qui leur font partager leur passion du monde agricole.

Le service restauration et l'internat

Les menus sont élaborés avec une diététicienne.
Le service de restauration est ouvert à tous du lundi au vendredi le midi, pour les demi- pensionnaires et les internes, ainsi que le matin et le soir pour les internes uniquement. Le service est fermé lors des vacances scolaires.
L'inscription à la restauration et/ou à l'internat se fait en début de formation auprès du secrétariat CFPPA-CFAA. La réservation des repas se fait grâce à une carte de cantine (badgeuse dans le hall d'entrée) la veille à partir de 16h jusqu'au matin même 9h30 au plus tard.
Un bâtiment d'internat est disponible aux apprenants du CFAA, sous réserve de places.
Une salle de repos est à disposition pour les adultes à côté de la cantine.

Activités et évènements
De nombreuses activités et évènements se déroulent tout au long de l'année au sein de l'établissement ainsi qu'à l'extérieur. Des visites et activités sont organisées dans des exploitations, des instituts de recherches et partenaires institutionnels.

Activités et évènements dans l'établissement
Journées Portes Ouvertes (JPO) : Lors des Journées Portes Ouvertes, les visiteurs peuvent se renseigner sur les différentes formations que l'EPLEFPA propose mais aussi sur les métiers de l'agriculture, du paysage et du territoire.

L'Ottu di Dicembre, Festa di a Nazione : A l'occasion du 8 décembre, des festivités sont organisées autour de cet évènement historique avec différents intervenants, ateliers etc. pour commémorer l'importance de cette date

Conférences et interventions
L'EPLEFPA accueille intervenants spécialisés dans les problématiques actuelles en lien avecle développement durable, la sécurité alimentaire, le climat, la santé et la sécurité au travailet d'autres thématiques.

Activités et évènements extérieurs
Sorties pédagogiques
Des partenariats ont été mis en place avec L'INRA de San Giulianu, L'AREFLEC, Station ODARC d'Altiani (AOP miel de Corse, AOP charcuterie Corse, AOC Brocciu, OS Brebis Corses…), AFC Umani, ADECEC de Cervioni, Parc GALEA, Parc de Saleccia, Jardin botanique fruitiers d'Avapessa, Musée de Bastia, Réserve naturelle de Biguglia, Chataigneraiede Pianellu, Coopérative de la CANC…

Chantiers écoles extérieurs
Divers chantiers extérieurs sont organisés dans le cadre de nos formations : aménagement paysager au collège de Biguglia, entretien du sentier mémoire du DRAGON2B, entretien de sentiers de montagne, remise en état de clôtures et de parcs pour venir en aide à des agriculteurs sinistrés, entretien du patio de RCFM, réalisation d'un terrain de sport pour le SCB.

Participations à des évènements
Marché de Noël de Bastia, foire de la Canonica, salon du chocolat à Bastia, festival de la BD de Bastia, Parc Naturel Régional de Corse, Challenge MSA, Journée d'installation des jeunes agriculteurs.

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana, 650, route de Porettone 20290 BORGO
Tel : 04.95.30.02.31
www.campuscorsicagri.fr

Les formations proposées

Les formations, dites « longues » :

- Les formations par apprentissage : (CFAA)

Niveau IV	**BPREA** Responsable d'exploitation agricole	**BP HORTICULTURE** Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières	
Niveau III	**CAP Agricole** Jardinier Paysagiste	**CAP Agricole** Métiers de l'Agriculture	**CAP Agricole** Palefrenier Soigneur

- Les formations continues : (CFPPA)

Niveau IV	**BPREA** Responsable d'exploitation agricole	**BP HORTICULTURE** Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières	
Niveau III	**BPA** Travaux d'aménagements paysagers	**BPA** Travaux de productions Horticoles Spécialité : Arboriculture Fruitière	**BPA** Travaux de productions Horticoles Spécialité : - Horticulture ornementale et légumière
Attestation	**Pré qualification** **Aux métiers de l'Agriculture**		

D'autres formations dites « courtes » sont également proposées.

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana, 650, route de Porettone 20290 BORGO
Tel : 04.95.30.02.31
www.campuscorsicagri.fr
Mars 2025

Une équipe à votre écoute :

650, route de Porettone
20290 BORGO
04 95 30 02 30
epl.borgo@educagri.fr

Directeur du Campus
Claude ALBERTINI

Agent comptable
Alexandra HUSSON

Assistante du Directeur
Audrey CHMIL

Service informatique
Christophe DUPONT

Lycée Professionnel Agricole
Claude ALBERTINI

CPE
Michèle QUINTERO

TFR – Vie scolaire
Marie-Dominique LEFEVRE

Vie scolaire
4 assistants d'éducation de jour
3 assistants d'éducation de nuit

Infirmière
Emilie REVEL

Chargé d'appui pédagogique
D. ANTOMARCHI

Equipe pédagogique
27 enseignants
2 AESH

CFAA CFPPA
Vanina CARLOTTI

Assistante administrative
Audrey PUCCETTI

Pôle formations professionnelles continues et par apprentissage

Responsable du pôle
Marie-France RAFFALLI

Coordonnatrice formations
Téa PRUNETA

Equipe pédagogique
8 formateurs

Exploitation Agricole
Jean-Luc CABAU

Salariés de l'exploitation
Armand BENIGNI
Fannie CHEVRIER
Adrien DELUC
Thierry MARTIN

Référents CFAA/CFPPA
Qualité : Téa PRUNETA
Handicap : M-H ARMAGNAC
VAE : M-H ARMAGNAC
Mobilité : M-F POLETTI

Secrétariat Général
Christine GERARD

Secrétariat ordonnateur
Leslie DELBOSC
David CRUCCIANI

Agents techniques territoriaux
Stéphane BANNINO
Anne-Marie BANNINO
Eric BERNARDINI
Elodie BIANCO
Jean CARLOTTI
Carole CESPUGLIO
Georges CLEMENCEAU
Francisca GANDOLFI
Lionel LAMERANT
Paule-Louise VEDANI
Jean-Charles ZUCCARELLI

Agents d'entretien CFAA
Sylvie GIACOMONI
Delphine ZATTARA

Mise à jour
02 sept 2026

Contexte général de la formation

Les différentes aides pour les stagiaires :

Aide à la mobilité : Aide versée par la Collectivité de Corse en lien avec France Travail ou mission locale.
« Aides » Mission Locale : Un diagnostic est dressé par un(e) conseiller(ère) MissionLocale à la demande du stagiaire. A la suite de celui-ci est décidé si oui ou non une ou des aide(s) peut(vent) être octroyée(s).
Remuneration des stagiaires de la formation professionnelle ASP : Aides assurées par la Collectivité Territoriale de Corse pour toutes les personnes positionnées sur une formation professionnelle qui ne percoivent aucune rémunération de la part de France Travail, ou percevant le RSA/ASS. Le dossier de demande d'aide est distribué par le CFPPA Borgo Marana.
Pass Cultura : Distribué par la Collectivité Territoriale de Corse, directement sur leur site ou sur l'application ghjuventu Corsica.

Les différentes aides pour les apprentis :

« Aides » Mission Locale : Un diagnostic est dressé par un(e) conseiller(ère) Mission Locale pour l'ensemble des apprentis du CFAA Borgo Marana. A la suite de celui-ci est décidé si oui ou non une ou des aide(s) peut(vent) être octroyée(s).
« Aides au financement du permis B » : Mise en place d'une aide forfaitaire, pour les apprentis, d'un montant de 500 € (sous réserve d'éligibilité à cette aide).
Hebergement / Restauration : Gratuité de la demi-pension et de l'internat pour tous les apprentis du CFA Borgo Marana.
Pass Cultura : Distribué par la Collectivité Territoriale de Corse, directement sur leur site ou sur l'application ghjuventu Corsica.

Focus apprentissage :
L'apprentissage concerne les jeunes de 16 à 30 ans (hormis les personnes ayant une RQTH). Il permet une entrée dans la vie active en vue de l'acquisition d'une qualification professionnelle certifiée par un diplôme ou par un titre homologué.

Le contrat d'apprentissage : L'objectif est d'assurer la formation professionnelle du jeune en alternance. Il est conclu pour une durée déterminée en principe égale au cycle de formation suivi (2 ans). Ce contrat est signé par l'employeur et l'apprenti ainsi que son représentant légal si celui-ci est mineur.

Les obligations de l'apprenti :

L'apprenti s'engage à :

- Effectuer les travaux confiés par l'employeur et autorisés pour les jeunes en formation,
- Assister aux cours,
- Respecter le règlement intérieur de l'entreprise et du CFA,
- Respecter les consignes et le matériel,
- Se présenter aux épreuves de l'examen,
- Transmettre les justificatifs en cas d'absences,
- Prendre soin de lui-même et de ses collègues en fonction des instructions reçues.

Les obligations de l'employeur :

L'employeur s'engage à :

- Assurer à l'apprenti une formation professionnelle complète dispensée pour partie en entreprise et pour partie par le CFA,
- Permettre à l'apprenti de suivre ses cours (le temps de cours est compris dans le temps de travail),
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité.

Apprentis, vous êtes des salariés comme les autres :

- L'entreprise fournit les équipements de protection et les vêtements de travail s'ils sont obligatoires.
- L'entreprise met à disposition les installations d'hygiènes (vestiaires, sanitaires…).
- L'entreprise met en œuvre des actions de prévention.
- L'entreprise doit former et informer sur les risques pour la santé et la sécurité et les mesures prises pour y remédier.
- La durée du travail applicable est respectée.
- Vous êtes rémunérés selon la réglementation en vigueur.
- Vous bénéficiez des mêmes protections sociales en cas de maladie, arrêt detravail, accident de trajet… Vous avez droit au remboursement des soins et au versement d'indemnités journalières.

La rémunération et les taux en vigueur des apprentis sont disponibles sur le site du service public.

Point handicap

Si vous rencontrez des difficultés d'apprentissage ou tout autre situation de handicap, la référente handicap, Mme ARMAGNAC Marie-Hélène est à votre écoute et vous accompagnera si vous le souhaitez et ce, en toute discrétion.
Si vous avez une Reconnaissance Travailleur Handicap (RQTH), vous avez possibilité de disposer d'un temps supplémentaire pour les examens et autres aides relatives à votre situation.

Représentation des bénéficiaires

Organisation des élections

Il est procédé simultanément à l'élection de deux délégués titulaires et de deux délégués suppléants au scrutin uninominal à deux tours. Le scrutin a lieu, au plus tard, dans la semaine qui suit l'entrée en formation.

Durée du mandat des délégués des stagiaires/apprentis

Les délégués sont élus pour la durée de la formation. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer à la formation. Si les délégués titulaires et les suppléants ont cessé leurs fonctions avant la fin de la formation, il est procédé à une nouvelle élection.

Rôle des délégués des bénéficiaires

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement de la formation et les conditions de vie des bénéficiaires dans l'organisme de formation. Ils participent aux conseils de classe. Ils présentent toutes les réclamations individuelles et collectives relatives à la formation ou à la vie dans le centre de formation.

Les délégués élus deviennent membres de certains conseils.

Informations pratiques

Horaires hors CAPA :

	Matin	Après-midi
Lundi au vendredi	9h-12h30	13h30-17h

CAPA :

	Matin	Après-midi
Lundi	10h10-12h	13h20-17h15
Mardi	8h05-12h	13h20-17h15
Mercredi	8h05-12h	13h20-15h25
Jeudi	8h05-12h	13h20-17h15
Vendredi	8h05-12h	13h20-15h25

Horaires bureaux administratifs :

	Matin	Après-midi
Lundi au jeudi	8h30-12h	13h30-16h 15h30 le vendredi

Le personnel :
Secrétaire : Audrey Pucetti : cfppa.borgo@educagri.fr Tel 04.95.30.02.31
Coordinatrice : Téa PRUNETA tea.pruneta@educagri.fr 07.57.00.87.90
Responsable Pôle Formation : Marie-France Raffalli marie-france.raffalli@educagri.fr – 06.74.25.52.58
Directrice : Vanina CARLOTTI vanina.carlotti@educagri.fr

Liens utiles :
http://www.campuscorsicagri.fr/ : actualité du campus corsic'agri
http://www.agriculture.gouv.fr : site du ministère de l'agriculture
http://www.chlorofil.fr/ : espace dédié au système éducatif agricole
http://www.franceapprentissage.fr/ : espace dédié à l'apprentissage

L'établissement dispose d'un compte Facebook dans lequel est visite l'information du campus.

Partenaires de l'EPLEFPA : missions locales de Corse, Cap Emploi Corse, Collectivité de Corse (http://www.isula.corsica/) , Erasmus +, France Travail.

MEMENTO

Campus Corsic'Agri Borgu-Marana, 650, route de Porettone 20290 BORGO
Tel : 04.95.30.02.31
www.campuscorsicagri.fr
Mars 2025